

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SEANCE DU VENDREDI 24 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six et le vendredi vingt-quatre avril à 15 h, les membres du Conseil Communautaire de l'ORIENTE se sont réunis en session ordinaire en nombre prescrit par la loi à la Maison de la Nature d'Aleria, sur convocation du Président, Jean-Claude Franceschi, conformément aux articles L.5211-22 et L.2122 alinéa 2 du Code Général des Collectivités territoriales.

Date de convocation : 17/04/2026	Date d'affichage : 29/04/2026
Membres en exercice : 40	Membres présents : 24
Procuration : 1	Nombre de votes : 25
Pour : 25	Contre : 0
Abstention : 0	Ne se prononce pas : 0

**MEMBRES PRESENTS :** ALESSANDRINI Anthony - MARCHETTI Laurent –AMATE MASSE Muriel – MARCHIONI Patrick –ANGELI Corinne – MATEOS PANTALACCI Marie-Paule – BIAGGIONI Jean-Luc – MEDORI Séverin – BUSSETA Jean-Yves – ORSUCCI Christian – CALENDINI Isabelle – PAOLACCI Jean-Toussaint – CASANOVA André – PIETRI FILIPPI Ghislaine – DURASTANTI Francis – PISCHEDDA Bastien – GIACCOBI Marc – POITEAU PAOLINI Yvan – GIUGANTI Alexandre – SANTELLI Jean-Baptiste – GIULY Martin – TADDEI Laurence – GRISCELLI Claire – LUCIANI Dominique

**MEMBRES EXCUSES ET REPRESENTES:** GIACOBETTI Stéphane (représenté par MEDORI Séverin)

**MEMBRES ABSENTS :** BALDOVINI Anthony – CASTELLANI Jean-Charles – CHEYNET Patrick – CLET DAVID HOULLIER Pascale – DOMPIETRINI Pierre-François – FRANCESCHI Jean-Claude – LESCHI Jean-Christophe – MAIORE Marie-Laure – MANENTI Grégory – MAURIZI Pancrace – PALMIERI Michel – PAOLI Jean-François – PIRAS Marie-Antoinette – RISTORESI RAMAZOTTI Jeanne – VANNUCCI Bernard

**OBJET : Élection du 1er vice-président de la Communauté de Communes de l'Oriente**

Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, le conseil communautaire désigne Monsieur Bastien PISCHEDDA en qualité de secrétaire de séance.

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2 et L. 5211-10 ;

**VU** la délibération n° 2026-10 du 24 avril 2026 fixant le nombre de Vice-Présidents ;

**VU** le procès-verbal de l'élection des Vice-Présidents annexé à la présente délibération ;

**VU** les résultats du scrutin ;

**Considérant** qu'en l'absence de dispositions légales particulières, les Vice-Présidents doivent être élus successivement au scrutin secret, uninominal à la majorité absolue ;

Le Conseil communautaire procède à l'élection de son 1er Vice-Président : Monsieur Séverin MEDORI se porte candidat.

Chaque délégué ayant remis fermé son bulletin de vote écrit sur papier blanc, et le cas échéant le bulletin des conseillers ayant donné pouvoir.

A l'issue du 1er tour du scrutin et après avoir procédé au dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de conseillers présents	24
Nombre de votants (enveloppe déposées)	25
Nombre de suffrage déclarés blancs	0
Nombre de suffrage déclarés nul	0
Nombre de suffrage exprimés	25
Majorité absolue	13

Monsieur Séverin MEDORI a obtenu 25 voix.

Oùï l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire,

## DECIDE

- **De proclamer Séverin MEDORI**, conseiller communautaire, élu 1<sup>er</sup> vice-président de la Communauté de communes de l'Oriente et le déclare installé.
- **D'autoriser** Monsieur le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**OBJET : Élection du ... vice-président de la Communauté de Communes de l'Oriente**

NOMS & PRENOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	POUVOIR A : NOM ET PRENOM	SIGNATURE TITULAIRE POUVOIR
PAOLINCCI						
ORSACCI						
CASAVOLA						
SAUTELLI PISCHEDDA BASTIEN						
PIETRI						
RIVZI	Y					
BIAGGIOMI Jean-Yves	L					
MATEO PANTARACCI	X					
VARETTA						
Giuseppina Clara						
DIMASTANCI - Jules						
ROITTO PAOLINI JUAN						
GIACOMBI Ruc						
Taddei Laurène	X					
Amate, Yvan Quint	X					
Calin du Sabelle	X					
BUSSETTA Jean-Yves	X					
MEDORI						



**OBJET : Élection du ... vice-président de la Communauté de Communes de l'Oriente**

NOMS & PRENOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	POUVOIR A : NOM ET PRENOM	SIGNATURE TITULAIRE POUVOIR

NOMBRE DE VOTANTS : 25			
POUR : 25	CONTRE : 0	NULS : 0	ABS : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

